



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Comité des questions migratoires

Intégration des personnes migrantes : Complémentarité entre société civile et institutions

Concept Note

Voyage d'étude terrain Espagne & Portugal - 2026

Introduction / Contexte

La Conférence des OING du Conseil de l'Europe a pour vocation de faire entendre la voix de la société civile organisée au sein de l'Organisation. À travers ses comités thématiques, elle contribue à la promotion des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit dans l'ensemble des États membres.

Dans ce cadre, le Comité des questions migratoires mène depuis plusieurs années des travaux de suivi, d'analyse et de plaidoyer portant sur les politiques migratoires européennes. Ses travaux récents ont notamment porté sur l'accès aux droits fondamentaux, l'hébergement des personnes migrantes, les politiques de retour et la protection des personnes en situation de vulnérabilité.

Toutefois, dans un contexte où les débats migratoires sont de plus en plus dominés par les questions de contrôle des frontières, de sécurité et de retour, le Comité souhaite aujourd'hui approfondir sa réflexion sur un enjeu fondamental mais souvent insuffisamment traité : l'intégration des personnes migrantes au sein des sociétés européennes.

L'intégration constitue non seulement une condition essentielle à l'exercice effectif des droits humains, mais également un facteur majeur de cohésion sociale, de stabilité démocratique et de développement économique. Elle repose sur un processus réciproque impliquant les personnes migrantes, les institutions publiques, les collectivités territoriales, les employeurs, les organisations de la société civile et l'ensemble de la société d'accueil, sa culture, ses valeurs.

Dans cette perspective, le Comité a retenu comme axe de travail :

« La complémentarité du rôle de la société civile et des institutions publiques dans l'accompagnement des personnes migrantes vers une intégration reposant sur l'accès au travail, le dialogue culturel et l'adhésion aux valeurs fondamentales européennes. »

Dans la continuité des précédents voyages d'étude et missions de terrain conduits par le Comité sur différentes thématiques migratoires, celui-ci souhaite enrichir ses travaux en les confrontant à la réalité des pratiques observées sur le terrain. À cette fin, il envisage d'organiser un voyage d'étude en Espagne et au Portugal, deux pays reconnus pour avoir développé des approches innovantes en matière d'intégration et de coopération entre autorités publiques, collectivités territoriales et organisations de la société civile.

Justification du choix de l'Espagne et du Portugal

L'Espagne et le Portugal présentent un intérêt particulier pour l'étude des politiques et pratiques d'intégration. Ces deux pays ont connu, au cours des dernières décennies, d'importants mouvements migratoires et ont développé des approches reconnues reposant sur une coopération étroite entre les pouvoirs publics, les collectivités territoriales et les organisations de la société civile.

Ils se distinguent notamment par la mise en œuvre d'initiatives innovantes favorisant l'inclusion sociale, le dialogue interculturel, la participation citoyenne et l'accès au marché du travail. Ces expériences offrent des exemples particulièrement pertinents de complémentarité entre acteurs institutionnels et société civile dans l'accompagnement des personnes migrantes vers l'autonomie et l'intégration. Ces expériences couvrent notamment l'accès au marché du travail, les dispositifs d'accompagnement vers l'autonomie, la médiation interculturelle, les politiques locales d'inclusion, le dialogue entre communautés, la participation citoyenne et la coopération entre administrations publiques et organisations de la société civile.

Dans un contexte où les questions d'intégration occupent une place croissante dans les débats européens, l'Espagne et le Portugal constituent ainsi un terrain d'étude particulièrement riche pour les travaux du Comité des questions migratoires.

Le Portugal est notamment reconnu pour certaines approches intégrées facilitant l'accès des migrants aux services administratifs, tandis que plusieurs villes espagnoles se distinguent par leurs initiatives locales en matière d'inclusion et de cohésion sociale.

Objectifs

Le voyage poursuivra quatre objectifs principaux :

1. Observer et analyser les pratiques de terrain

Rencontrer les organisations de la société civile et les institutions publiques engagées dans l'accompagnement des personnes migrantes afin de mieux comprendre les dispositifs existants, leurs résultats et les défis rencontrés, mais également recueillir leur analyse des facteurs de réussite, des limites observées et des pistes d'amélioration susceptibles d'inspirer les politiques et pratiques d'intégration dans d'autres contextes européens.

2. Étudier les facteurs favorisant une intégration réussie

Identifier les mécanismes qui permettent aux personnes migrantes :

- d'accéder à l'emploi ;
- de développer leur autonomie ;
- de participer à la vie sociale, culturelle et citoyenne ;
- de mieux comprendre et adhérer aux valeurs démocratiques, aux droits humains et aux principes de l'État de droit qui fondent les sociétés européennes.

3. Analyser la complémentarité entre acteurs publics et société civile

Examiner comment les différents acteurs coopèrent dans la conception et la mise en œuvre des politiques d'intégration, ainsi que les conditions nécessaires à une coopération efficace et durable. Le voyage visera également à identifier la valeur ajoutée respective des institutions publiques et de la société civile dans l'accompagnement des personnes migrantes, ainsi que les facteurs favorisant une véritable complémentarité entre ces acteurs.

4. Nourrir les futurs travaux du Comité

Recueillir des éléments concrets, des bonnes pratiques et des enseignements de terrain permettant d'alimenter les réflexions, recommandations et prises de position.

Thématiques de travail

Les rencontres et visites de terrain seront organisées autour des thèmes suivants :

Accès à l'emploi et insertion économique

- accompagnement vers l'emploi ;
- reconnaissance des diplômes et des compétences ;
- formation professionnelle ;
- partenariats avec les employeurs ;
- entrepreneuriat migrant.

Dialogue interculturel et cohésion sociale

- médiation interculturelle ;
- participation des communautés locales ;
- prévention des tensions sociales ;
- initiatives favorisant le vivre-ensemble.

Valeurs fondamentales et participation citoyenne

- connaissance des droits et responsabilités ;
- participation à la vie démocratique ;
- engagement associatif ;
- promotion de l'égalité, de la non-discrimination et du respect mutuel.

Gouvernance et coopération institutionnelle

- coopération entre collectivités locales et ONG ;
- financement et soutien des initiatives d'intégration ;
- coordination entre administrations ;
- rôle des réseaux associatifs.

Méthodologie

La délégation rencontrera des représentants des autorités publiques nationales et locales, des collectivités territoriales, des organisations de la société civile, ainsi que des acteurs économiques et sociaux engagés dans l'accompagnement des personnes migrantes. Une attention particulière sera accordée aux initiatives reposant sur une coopération étroite entre institutions publiques et société civile.

Le voyage d'étude bénéficiera également du soutien et de l'expertise des organisations membres du Comité des questions migratoires, notamment à travers leurs réseaux nationaux et européens. Cette coopération contribuera à l'identification des acteurs institutionnels et associatifs à rencontrer ainsi qu'à la sélection d'initiatives particulièrement pertinentes au regard des objectifs de la mission.

Le programme comprendra également des visites de projets et de dispositifs d'intégration, ainsi que des échanges avec des personnes migrantes bénéficiant de ces initiatives, afin de mieux appréhender leur impact concret en matière d'accès à l'emploi, de participation à la vie sociale et citoyenne, de dialogue interculturel et d'autonomie.

Les observations et enseignements recueillis au cours de la mission feront l'objet d'une analyse comparative des approches développées en Espagne et au Portugal. Ils permettront d'identifier des pratiques prometteuses et des enseignements susceptibles de nourrir les futurs travaux, recommandations et activités de plaidoyer du Comité des questions migratoires, ainsi que les réflexions menées au sein du Conseil de l'Europe sur les questions d'intégration.

Résultats attendus

À l'issue du voyage, le Comité élaborera :

- un rapport de mission présentant les principales observations ;
- un recueil de bonnes pratiques identifiées en Espagne et au Portugal ;
- des recommandations destinées à nourrir les travaux futurs de la Conférence des OING ;
- des éléments de plaidoyer visant à promouvoir une approche équilibrée des politiques migratoires, intégrant pleinement la dimension de l'intégration.

Conclusion

Face aux défis migratoires actuels, l'intégration constitue un enjeu stratégique pour l'avenir des sociétés européennes. Elle ne peut être envisagée comme la seule responsabilité des personnes migrantes ou de la société civile, mais comme une démarche collective mobilisant l'ensemble des acteurs concernés.

Par ce voyage d'étude en Espagne et au Portugal, le Comité des questions migratoires souhaite contribuer à une meilleure compréhension des conditions permettant une intégration réussie, fondée sur l'accès à l'emploi, le dialogue interculturel, la participation citoyenne et le respect des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe.

Les enseignements tirés de cette mission permettront de renforcer la contribution de la société civile aux débats européens sur la migration et l'intégration, dans une perspective fondée sur les droits humains, la démocratie et la cohésion sociale.

Les membres du bureau du « Comité des questions migratoires »

30 mai 2026